

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2010

Présents : DAVID Véronique – DELATRE Stéphane – SEMINEL Stephen – LAURENT Pierre – ALLAIS Sandrine – RICHARD Nicolle – PINABEL Richard - JULIEN Michel ROUSSEL Alain – YASSEF Michel – LECLERC Isabelle – LEFEVRE Thomas

Absents : GERARD Stéphane – LANNOT Thomas

I – TARIF TRAITEUR ANNEE SCOLAIRE 2010-2011

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que la société ISIDORE fournissant les repas de la cantine a décidé de ne pas réviser les tarifs pour la rentrée 2010-2011.

Le prix du repas restera à 2.60 €.

II – TARIF CANTINE/GARDERIE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'augmenter les tarifs de la cantine et de la garderie d'1% ce qui porte le prix de la cantine à 3.39 € contre 3.36 € et la garderie à 0.96€ contre 0.95€. Cette augmentation s'explique suite à l'étude financière réalisée sur les coûts de fonctionnement de la cantine/garderie et qui a révélé une participation financière de la Commune de 18 291 € pour équilibrer ce service.

III – CONVENTION DE LA CREA RELATIVE A L'ENTRETIEN DES APPAREILS DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la CREA propose la signature d'une convention relative à l'entretien des appareils de défense contre l'incendie. Cette convention régit la maintenance des appareils de lutte contre l'incendie en précisant les modalités de leur contrôle. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

IV – ADMISSION EN NON VALEUR

Vu l'état des titres irrécouvrables transmis par Monsieur le Trésorier de Mesnil Esnard pour lesquels il a été demandé l'admission en non valeur. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, admet en non valeur les titres de recettes dont les montants s'élèvent à :

- 4.36 € au titre de l'année 2007
- 9.78 € au titre de l'année 2008

Soit un total de 14.14 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'effectuer un virement de crédit du compte 022 (dépenses imprévues) vers le compte 654 (pertes sur créances irrécouvrables) d'un montant de 15€.

V – QUESTIONS DIVERSES

Convention « le plaisir dans votre assiette »

Madame RICHARD informe le Conseil Municipal, que le CLIC organise une conférence le 21 octobre dans le cadre de l'action « le plaisir dans votre assiette » pour les personnes de 60 ans et plus des communes de Gouy – Les Authieux Port St Ouen – Quévreville la Poterie – Saint Aubin Celloville et Ymare. Cette réunion se terminera par un échange convivial autour d'un goûter équilibré et gourmand pris en charge par les 5 communes associées à l'action. Afin de concrétiser cette action, il convient de signer la convention. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention et décide de procéder au virement de crédit du compte 022 au compte 6574 pour verser la subvention de 30 €.

Personnel communal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au départ en retraite de Madame PINABEL, deux personnes ont été contactées.

Madame LINTANF Sylvaine sera employée à compter du 2 septembre 2010 pour une durée hebdomadaire de 9 h. Son temps de travail sera annualisé.

Madame VION Nathalie assurera, à compter du 2 septembre 2010, la garderie de 16 h 30 à 18 h ce qui augmentera sa durée hebdomadaire annualisée d'une demi-heure.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer les contrats respectifs.

Sondage du Sol

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 4 sociétés ont été contactées pour la mission d'étude des sols pour la construction dans le parc. Deux sociétés ont répondues. Après étude des offres proposées, la société FONDOUEST a de nouveau été sollicitée ainsi que la société FOR ET TEC et nous attendons leur devis. Afin de ne pas prendre du retard sur les travaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur ROUSSEL à signer le devis de la société moins disante.

Aménagement de la cuisine de la future salle d'activités

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des choix qui ont été fait sur le type du matériel de cuisson et de lavage. Des devis de matériel vont être demandés à deux sociétés.

Projet piscine

Le Maire de Bonsecours propose un nouvel emplacement près de la basilique pour l'implantation de la piscine intercommunale. Compte tenu de l'éloignement et du temps nécessaire pour se rendre à cet endroit, le Conseil Municipal se désolidarise du projet si l'implantation se réalise à Bonsecours. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, maintient sa position de principe sur la commune de Belbeuf.

Tour de table

Sandrine ALLAIS : L'AACCA a trouvé un nouveau bureau : Mme ALLAIS Présidente, Mme SHARMA, Trésorière et Mme CONNAN, secrétaire. Le Conseil Municipal les félicite.

Nicolle RICHARD : Lors de l'assemblée générale de la mission locale des 16 – 25 ans, il a été proposé que la CREA y adhère. De ce fait les jeunes de chaque commune faisant partie de la CREA pourront bénéficier des services proposés.

Richard PINABEL : l'association 4L du bonheur souhaiterait une réponse sur notre refus de verser une subvention et sur sa non participation au forum des associations. Les délégués de la commission « Association » adresseront un courrier aux intéressés.

La séance est levée à 19 h 30.